

Collèges en Gâtine, quel avenir ?

Le Département des Deux-Sèvres a présenté, mercredi soir, le futur collège de Secondigny. L'occasion aussi de faire un point sur les autres établissements de Parthenay et de Gâtine.



À Parthenay, les deux collèges publics doivent fusionner pour donner naissance à un seul et unique établissement, tout neuf et moderne.

PHOTO: ANTOINETTE CO

Le conseil départemental des Deux-Sèvres a désigné la Gâtine comme territoire d'expérimentation pour son vaste programme de réorganisation des collèges publics. D'importants travaux sont ainsi prévus dans les prochaines années. Le point pour chaque établissement.

À PARTHENAY

Le Département souhaite regrouper et fusionner les deux collèges publics. Le Marchioux et Mendès-France, respectivement construits en 1834 et 1938. Cette fusion vise à construire grand et « un nouvel établissement unique et moderne ». Ce nouveau collège doit accueillir plus de 600 élèves. Il se situera sur le site de l'actuel Marchioux, où d'importants travaux de « reconstruction

À THÉNEZAY ET MÉNIGOUTE

Les deux collèges, construits en 1985 et 1953, resteront ouverts. Le Département prévoit d'y effectuer d'importants travaux de rénovation et de modernisation afin d'assurer leur pérennité.

Le Conseil départemental a publié, début octobre, un appel d'offres pour sélectionner les entreprises qui seront en charge de la « rénovation énergétique et de la reconstruction intérieure du collège Jean-de-La-Fontaine » de Thénézay.

À SECONDIGNY

Un nouveau collège Louis-Merle doit sortir de terre près de l'actuel. Le futur bâtiment de plus de 6 000m² a

été dévoilé mercredi soir 9 octobre. Il sera doté d'un internat de 32 places et pourra accueillir 400 élèves avec une possible extension à 500 élèves (lire notre édition de ce jeudi 10 octobre). Le Département consacre 25 millions d'euros à cette construction. À terme, l'actuel collège sera démolli.

À L'ABSIE ET CHAMPDENIERS

Le premier a déjà définitivement fermé ses portes. Une partie des élèves sont désormais scolarisés à Secondigny. L'avenir du site est à l'étude. « De l'habitat intergénérationnel avec la possibilité d'accueillir des jeunes retraités et des familles » est évoqué. À Champdeniers, le collège Léo-Desaivre doit être rénové.

Le collège de Secondigny se dévoile

Mercredi soir, les élus départementaux, la présidente Coralie Denoues en tête, ont évoqué le futur collège de Secondigny. En voici les grandes lignes.

Avec 400 élèves, le futur collège de Secondigny sera d'une capacité moyenne. « Dans certains départements, ils font des collèges de 700 ou 800 élèves, assure la présidente. On est sur un collège de taille standard en ruralité. On ne fait pas des gros collèges en ruralité, parce que sinon les enfants viennent de trop loin. Je pense qu'il ne faut franchement pas s'inquiéter. Il y a des moyens qui sont mis à la taille du nombre d'élèves qui viennent, bien évidemment. »

Internat : un choix éducatif ?

Ce collège comprendra par ailleurs un internat qui sera labellisé « international d'excellence ». C'est une labellisation d'État. « Nous avions une validation orale par la rectrice, mais elle est partie. Donc nous espérons que nous aurons la même validation, espère la patronne du Département. Nous allons vers un internat bilingue, anglais-français, qui soit tourné vers



Une vue aérienne de l'emplacement du futur collège Louis-Merle.

PHOTO: SARAH BELLEAU/ET ASSOCIÉS

l'international. C'est le souhait, et c'est ce qu'on reposera. »

« La solution de l'internat est proposée pour permettre d'améliorer les relations parents-enfants. Et donc, ils partent à l'internat la semaine et restent chez eux le week-end, cela permet d'améliorer l'accompagnement en termes de prévention. Mais il y a

aussi des parents qui font le choix éducatif de mettre leurs enfants à l'internat pour des raisons d'autonomie ou de dédication. Et puis il y a aussi les familles monoparentales à horaires décalés. Une femme seule, qui travaille très tôt le matin, très tard le soir et qui préfère que son enfant soit accompagné. »

L'internat comprendra 32 places dans un premier temps. « Nous avons demandé à l'architecte la possibilité de lagrandir facilement sur une deuxième tranche de l'internat. »

La géothermie pour qui ?

Mercredi soir, il a été aussi questions de la géothermie qui devrait être utilisée pour chauffer le futur collège. Une mutualisation avec l'école primaire est-elle envisageable ? « On peut faire un réseau de chaleur à partir de la géothermie, bien évidemment, répond l'élu. Le collège de 2050 est toujours réfléchi pour être mutualisé, optimisé dans les usages. Je pense qu'on ne peut plus se permettre de faire ces investissements chacun de son côté. Le mieux, c'est quand même de pouvoir investir ensemble, d'autant plus que la géothermie, c'est très, très cher. Les études ont été faites et le sol le permet. On est assuré que la géothermie fonctionne. »

La rédaction avec Carl THIRE, correspondant